

LAITERIE DE SAINT MALO rappelle yaourt au lait entier saveur framboise

- Noms des modèles ou références concernés : yaourt au lait entier saveur framboise marque MALO conditionnement pot carton
- Marque : **MALO**
- GTIN 3278692420025 Lot DLC 12/07/2022 Date limite de consommation 12/07/2022
- Conditionnements : Conditionnement UVC pot carton 4x125g
- Date début/fin de commercialisation : du 10/06/2022 au 12/07/2022
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 35.288.001 CE
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : ATAC-CASINO-INTERMARCHE-LECLERC-SYSTEME U-LOGIDIS

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion contamination germe entérobactéries**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire : Les **Escherichia coli** peuvent entraîner dans les 3 jours qui suivent la consommation, des gastro-entérites marquées par des douleurs abdominales et des diarrhées (éventuellement accompagnées de sang), accompagnées ou non de fièvre. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et la nature du germe contaminant.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 12 juillet 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0299211100**
- Informations complémentaires publiques : **Parce que la sécurité et la satisfaction de nos consommateurs sont nos priorités, par mesure de précaution, MALO procède à un rappel VOLONTAIRE.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre